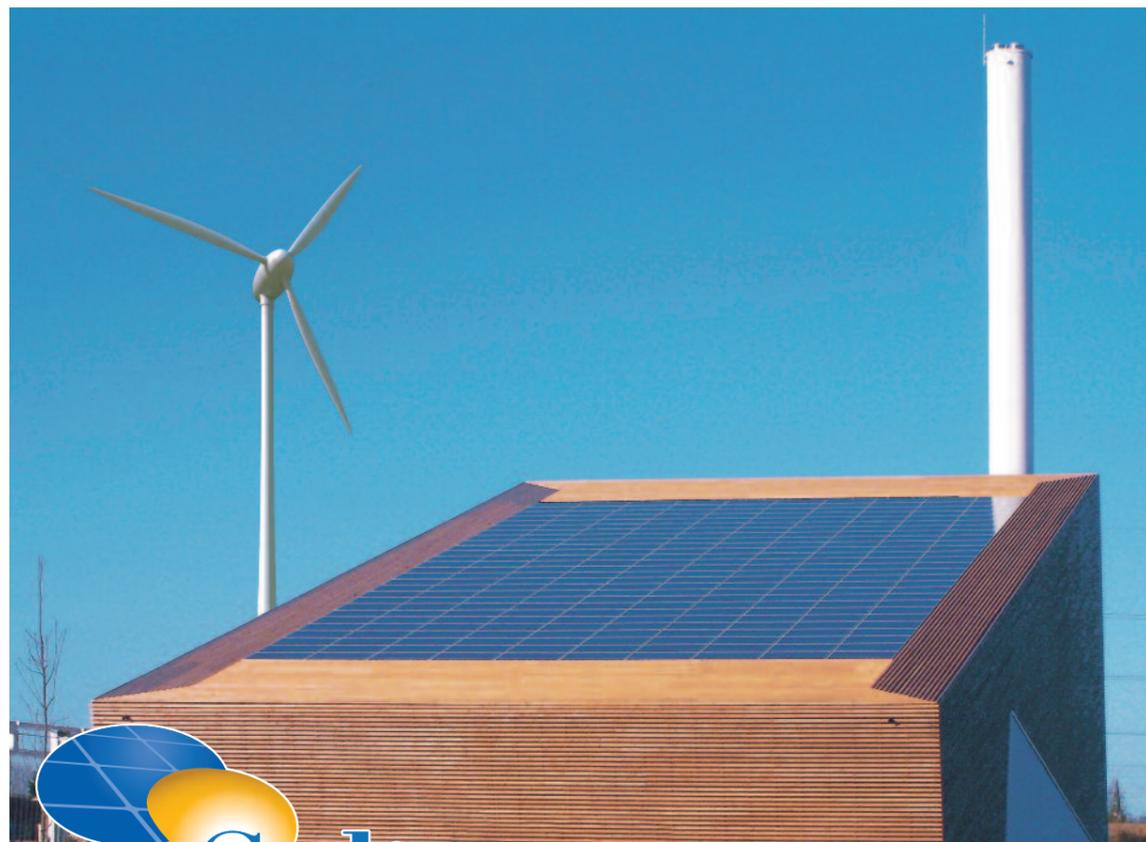


# L'énergie solidaire





© ENR Systems pour Veolia



**Solis**  
ASSOCIATION

Créée en 2011, l'association Solis a reçu le soutien du Conseil Régional et de Lille Métropole.

## Solis agit pour l'implication des citoyens dans le **développement régional des énergies renouvelables.**

Elle apporte ses compétences techniques, économiques et juridiques pour l'implantation et l'exploitation des centrales photovoltaïques sur des bâtiments publics et privés en développant un modèle technico-économique adapté à chaque cas.

Nos partenaires



# L'énergie solidaire



© goodluz - Fotolia.com



© Marco2811 - Fotolia.com



© Marina Lohrbach - Fotolia.com

## La transition énergétique

La région Nord - Pas de Calais devrait prochainement avec la mise en place du Master Plan Rifkin se donner les moyens d'anticiper le séisme que va créer, dans le secteur de l'énergie, la parité réseau qui sera atteinte dans un proche avenir.

**Chaque bâtiment pourra avantageusement devenir producteur d'énergie** suivant le modèle de l'autoconsommation et de la vente du surplus de l'énergie non consommée.

Un modèle de financement des énergies renouvelables est à construire impliquant ensemble, particuliers, entreprises et collectivités qui deviendront ainsi des pionniers de la transition énergétique.

## Nos réalisations

Notre première réalisation est une centrale de 28 kWc intégrée en brise-soleil à l'école Painlevé de Lille Sud pour la SCIC SOLIS Métropole.

Cette centrale photovoltaïque est le 1<sup>er</sup> outil de l'association SOLIS qui œuvre pour le développement pédagogique et la sensibilisation des usagers de ce bâtiment **aux problématiques environnementales et énergétiques des 20 prochaines années.**

L'association Solis agit ainsi pour le **maintien de l'activité économique au travers de la filière régionale des installateurs du photovoltaïque.**

Après cette première aventure pleine d'enseignements, l'association s'est fixé pour objectif **la réalisation d'une dizaine de centrales solaires photovoltaïques coopératives sur les 3 années à venir en Région Nord - Pas de Calais.**

# Nos actions



© Entreprise Sunelis

## 1 Etude de faisabilité technique, identification du potentiel photovoltaïque

- Visite du site d'implantation.
- Récupération des dimensions des bâtiments sur plans fournis par le propriétaire.
- Etude des contraintes : voisinage, ombre, architecture particulière, usage...
- Réunion de présentation du projet et des types de toitures mobilisables. Remise d'un rapport comprenant : la puissance en Wc, le productible estimé en kWh par an, le type d'intégration au bâti le plus approprié, une estimation de l'investissement €/Wc.

## 2 Réalisation de la maquette technique, juridique et économique du projet

- Demandes de devis d'installation auprès des entreprises régionales partenaires (visites de sites avec les entreprises à prévoir).
- Pré-étude en partenariat avec ErDF sur le coût du raccordement et de son impact sur le modèle économique.
- Réalisation des budgets prévisionnels d'exploitation et d'investissement.
- Définition du montant de subvention d'investissement nécessaire à l'équilibre du modèle économique de la SCIC.
- Proposition du bail de location.
- Pré-tour de table financier auprès des partenaires potentiels : Finances solidaires, Energie Partagée Investissement, banques et assurances.
- Validation des conditions de faisabilité technique, économique, juridique du projet d'investissement avec le propriétaire du bâtiment et signature d'une convention de partenariat.

## 3 Démarche de mobilisation citoyenne

- Identification des acteurs locaux mobilisables sur le projet d'investissement collectif.
- Organisation d'un cycle de réunions d'information :
  - Présentation des enjeux en matière d'énergie renouvelable,
  - Présentation du projet d'investissement collectif citoyen.
- Pré-mobilisation d'un groupe d'investisseurs citoyens.
- Sensibilisation aux économies d'énergie.

## 4 Gestion de la centrale photovoltaïque

- Sélection du poseur de la centrale.
- Demande de contrat de raccordement à ErDF.
- Demande de contrat d'achat à l'Agence Obligation d'Achat - EdF.
- Encadrement et suivi de chantier.
- Choix des assurances et des banques.
- Gestion comptable.
- Suivi et maintenance annuelle.



2011 - Plateforme solaire lumi watt, portée et animée par le CD2e à Loos en Gohelle

# La SCIC SOLIS Métropole



## Les fonds solidaires

Société Coopérative d'Intérêt Collectif, elle a été créée pour rassembler les fonds nécessaires à la construction de centrales photovoltaïques sur le territoire de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Elle exploite chaque centrale pendant 20 ans et assume l'installation.

Elle a un multisociétariat composé de :

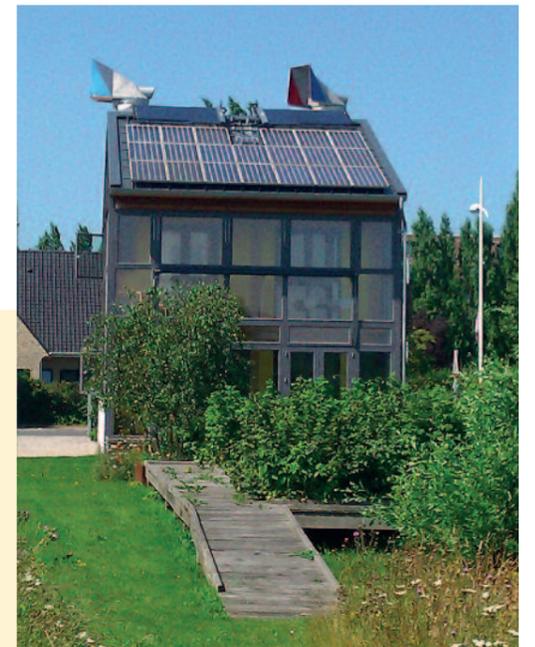
- citoyens investisseurs,
- finance solidaire,
- collectivités locales,
- associations
- entreprises locales...



2012 - SCIC Plaine Sud  
Energies - Normandie  
près de Caen  
Ecole St Aignan

2013-35 kWc financé par la commune  
de Loos en Gohelle dans le cadre d'une  
rénovation de toiture. L'électricité est  
vendue à la SCIC ENERCOOP

2008-RuralZED, prototype d'habitat à très  
haute performance énergétique pour le  
futur éco quartier de Grande Synthe



## Préparer le territoire de la région à la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle

L'association s'est fixé pour objectif la réalisation d'une dizaine de centrales solaires photovoltaïques coopératives sur les 3 années à venir en région Nord-Pas de Calais et, à terme atteindre une centrale citoyenne par ville ou village.

Une SCIC pourrait être créée par territoire pour être au plus proche des usagers.

### Août 2013 première centrale coopérative en région Nord-Pas de Calais

Pour la première centrale sur l'école Painlevé gérée par le SCIC, la valeur des parts sociales est de 50 €, ce capital est immobilisé pendant les 5 premières années.

Les souscripteurs peuvent par exemple "acheter" un des 108 panneaux et lui donner un nom, pour une valeur de 700 €.

### La communication

La communication sur le financement citoyen est basée notamment sur le modèle développé en Belgique avec l'éolienne des enfants:

"Economiser 2 euros par jour pendant 1 an pour offrir à vos enfants  
1 panneau solaire photovoltaïque et contribuer à leur avenir énergétique..."

Sur une page dédiée au projet sur le site de l'association et sur un panneau qui sera apposé sur le bâtiment, il sera alors possible de visualiser le financement de l'installation, et les noms donnés aux panneaux.

Cette centrale photovoltaïque est le 1<sup>er</sup> outil de l'association SOLIS qui œuvre pour le développement pédagogique et la sensibilisation des usagers de ce bâtiment aux problématiques environnementales et énergétiques des 20 prochaines années.

A l'issue du bail emphytéotique et du contrat d'achat avec l'AOA-EDF, la ville de Lille devient propriétaire de la centrale et pourra auto-consommer l'électricité produite pendant encore une dizaine d'années.

Ecole Painlevé  
à Lille



# Notre charte d'engagement solidaire



- 1** Accélérer le développement des énergies renouvelables
- 2** Rendre l'énergie solaire accessible à tous
- 3** Contribuer à l'indépendance énergétique de notre territoire
- 4** Maintenir les compétences en région
- 5** Développer l'emploi local non délocalisable
- 6** Unir toutes les générations sur un projet d'avenir

*Face aux dérèglements climatiques mis en évidence dans le 5<sup>e</sup> rapport du GIEC, chacun d'entre nous doit avoir la possibilité de se mobiliser et de se rassembler autour d'un projet commun de centrale photovoltaïque pour devenir "citoyen-acteur" et pionnier de la 3<sup>e</sup> révolution industrielle.*



SOLIS Association loi 1901 créée en 2011  
232 rue de la Carnoy 59130 Lambersart  
<http://asso.solis.free.fr/>

Thierry JANSSOONE  
06 84 65 06 45  
Email : asso.solis@free.fr

Thomas ROILLET  
06 31 00 79 85  
Email : asso.solis@free.fr